

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT217 Langues des affaires 2			
Code	ECCM2B17CPE	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be) Sophie CRESPIEN (sophie.crespin@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est en rapport direct avec les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de la communication écrite et orale en anglais ou en néerlandais en mettant progressivement l'accent sur les aspects économiques et professionnels.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Recueillir et transmettre les informations dans un contexte multilingue
 - 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que de façon individuelle, l'étudiant soit capable de/d' :

1. appliquer et utiliser rigoureusement la théorie grammaticale notamment dans des exercices
2. comprendre et utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné
3. communiquer/formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie professionnelle
4. réagir et répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux
5. traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM2B17CPEA Néerlandais des affaires

72 h / 6 C

ECCM2B17CPEB Anglais des affaires

72 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM2B17CPEA	Néerlandais des affaires	60
ECCM2B17CPEB	Anglais des affaires	60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen lors de la deuxième session quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais des affaires			
Code	3_ECCM2B17CPEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alice DELZENNE (alice.delzenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objet d'acquérir et de développer la langue néerlandaise parlée et écrite dans les domaines relatifs à la formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de :

- de formuler correctement par écrit et/ou oralement des messages liés à la vie quotidienne, économique et professionnelle.
- de structurer correctement des phrases dans la langue cible.
- d'utiliser du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
- d'appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
- de répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et/ou oraux moyennement complexes.
- de traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Vocabulaire usuel et vocabulaire de base en néerlandais des affaires
- révision des principaux principes grammaticaux et de conjugaison
- Structures de phrases simples utilisées dans les relations économiques
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques
- Compréhension de textes et compréhension à l'audition sur des thématiques économiques
- les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

het bedrijfsleven
handel en distributie
economie
marketing

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive et progressive
- jeux de rôle
- théorie
- exercices dirigés

- travail en autonomie et/ou en groupe
- travail régulier

Dispositifs d'aide à la réussite

- planning d'étude posté sur ConnectED
- exercices supplémentaires postés sur ConnectED
- évaluation continue
- questions/réponses
- liste de ressources intéressantes distribuée en début de cours et postée sur ConnectED

Sources et références

- Comprendre et exploiter des textes d'actualité, Baelen, Degrave, De Rycke et Hiligsmann, De Boeck supérieur 2018
- Exercices de grammaire illustrée du néerlandais, G. Rosen, Ed. Hatier, Erasme 2015, cahier d'exercices (achat obligatoire)
- Guide pratique de la communication, 101 actes de communication, Th. Vromans, D. Hatier Nederlands voor managers(3è édition), Guy Sirjacobs-Jean-Paul Callut, De Boeck 2006
- Taalrijk, Ludo Eechaudt, Erasme 2001
- Handelscommunicatie Nederlands, Jean-Pierre Vandenberghe, Van IN 2001
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 1 , Christian Loriaux,De Boeck 2014
- Nederlands voor het bedrijfsleven en alledag bij Bulletproof nv deel 2 , Christian Loriaux, De Boeck 2004
- Néerlandais des affaires intermédiaire-avancé volume2, De Boeck supérieur 2016
- Néerlandais pour réussir 1 et 2, Agneessens et Vlieghe, VAN IN 2012
- Schrijven zonder fouten, Deltas
- Ter Zake-zakelijk Nederlands voor anderstaligen, Lyan Bekkers et Susan Mennen, Intertaal 2017
- Tien op tien, Ludo Eechaudt,Barbara Brooijmans et Nicole Engelen, Erasme 2006

sites internet:

- wallanguages.be
- vrt.be
- reverso.com
- quizlet.com
- nedbox.be
- nl.metrotime.be
- deepl.com
- neerlandaisfacile.com - linguee.com - mijnwoordenboek.nl

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et à imprimer
- matériel audio
- matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours)
- powerpoints postés sur ConnectED
- livre de grammaire
- notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation intégrée de l'unité.

Elle se compose de :

a) interrogations et/ou travaux tout au long de l'année : celles-ci se composent de tests qui vérifieront les acquis linguistiques indispensables à une connaissance active et pratique de la langue. Ces interrogations/travaux représentent 20% de la note finale de juin.

b) une évaluation écrite (30%) en janvier sur la matière du Q1

c) examen écrit (30%) et oral (20%) en juin sur la matière de toute l'année

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de juin (TJ + janvier + juin) , auront un examen écrit et oral en septembre portant sur la matière de toute l'année. Le TJ ne sera plus pris en compte.

Août-septembre: Examen écrit = 70% et examen oral = 30%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation	Eve	30	Exm	50	Exm	100

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Cette activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible. Exposés, instructions, explications, évaluations et autres outils pédagogiques seront partiellement voire complètement conçus en néerlandais.

La matière est cumulative (tout, toujours)

La présence à toutes les évaluations est requise.

En cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du justificatif le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

En cas d'absence non justifiée à minimum une des parties de l'examen de juin, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session (janvier ou juin), la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Aucune dispense n'est envisagée entre janvier et juin, ni entre juin et septembre

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais des affaires			
Code	3_ECCM2B17CPEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luc CHANOINE (luc.chanoine@helha.be) Sophie CRESPIEN (sophie.crespin@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objet, dans la continuité du cours de bloc 1, de consolider, systématiser et étendre les acquis et compétences en langue anglaise. Les objectifs poursuivis sont entre autres:

- Approfondir et revoir les notions fondamentales lexicales, grammaticales et syntaxiques abordées en bloc 1.
- Préparer et orienter l'étudiant(e) vers les situations de la vie quotidienne et professionnelle auxquelles elle ou il est susceptible d'être confronté(e) en travaillant les quatre compétences linguistiques : compréhension à l'audition, à la lecture, expression orale et expression écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la période d'apprentissage, il est attendu que, de façon individuelle, l'étudiant soit capable de/d':

- Formuler correctement par écrit ou oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
- Structurer correctement des phrases.
- Prononcer de manière appropriée les mots et phonèmes de la langue anglaise.
- Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale entre autres dans des exercices.
- Répondre et réagir adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits ou oraux.
- Traduire avec précision des textes, mots, expressions et phrases.
- Comprendre, traduire et décoder des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les thèmes lexicaux abordés concernent entre autres:

- Writing mails, emails and other messages
- Telephone
- Start ups
- Raising capital
- Business plans
- Franchise and e-commerce
- Marketing

Quelques points grammaticaux vus ou revus:

- Present & past tenses
- Present perfect
- Past perfect
- Conditional
- Modals
- Passive

- Pronouns
- Possesives
- etc...

Démarches d'apprentissage

- De nombreuses activités de classe mêlent la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture et l'expression orale en amenant les étudiants à collaborer en petits groupes afin de s'exprimer sur les thématiques développées.
- De cette façon, l'implication personnelle dans les groupes et la participation aux activités d'enseignement est favorisée.
- L'enseignant supervise les activités de classe en expliquant, en écoutant, en encourageant, en conseillant et en corrigeant les messages oraux et les productions écrites.
- La bonne préparation des exercices et travaux sera vérifiée par l'enseignant qui veillera à ce que soit tiré un maximum de bénéfices de la présentation et la correction de ceux-ci.
- Des évaluations obligatoires (ou non) ,permettront aux étudiants de prendre la mesure de leurs progrès, capacités et connaissances.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exercices de révision
- Préparation et correction d'exercices et de travaux à domicile
- Présentation(s) orale(s) en classe
- Conversations et travail en équipe
- Interrogations et évaluations
- Feedback et commentaires quant aux travaux effectués ou présentés

Sources et références

English Grammar in Use.(Intermediate) MURPHY R. (obligatoire)

Documents audio et/ou vidéo

Exercices en ligne

Sites internet tels que:

- Wallangues
- Linguee
- Reverso
- Gramlink-anglais
- Anglaisfacile.com
- Webster-Merriam
- British council

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et/ou documents ou fichiers à télécharger sur la plateforme Connected.

Liens vers des vidéos, exercices ou autres ressources via Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation

L'évaluation de l'ensemble de l'unité d'enseignement se base sur une évaluation intégrée de l'unité qui se compose de :

- Interrogations et travaux en cours de Q1 : /25 points
- Examen partiel de janvier Q1 (session) : /25 points (Ecrit - matière Q1)
- Interrogation(s), travaux et/ou présentation(s) orale(s) Q2 : /20 points
- Évaluation de juin : /30 points (matière Q2)

TOTAL /100

Q3 : matière de toute l'année (donc Q1 + Q2) = 100% des points

En d'autres mots, les étudiants qui n'ont pas obtenu minimum 10/20 à la note finale de juin (total de : TJ+janvier+examen de juin) , auront un examen au Q3 août/septembre portant sur la matière de toute l'année. Les cotes de TJ ne sont plus prises en compte lors de la session du Q3.

Il est à noter, qu'en raison du caractère d'unité filée de l'AA de l'UE (à savoir une unité d'enseignement courant sur l'ensemble de l'année sans discontinuité), l'accès aux épreuves de TJ (interros et travaux) est strictement limité et réservé aux étudiants et étudiantes régulièrement présents au cours ou qui ont la possibilité d'y assister tout au long de l'année. Les autres se verront proposer un contrat de dispositions spécifiques pour les crédits non acquis, lequel stipule ne prendre en compte que les résultats obtenus aux épreuves organisées en session d'examens de Q1 et de Q2. Ces résultats seront additionnés l'un à l'autre pour l'obtention de la cote finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	25	Int + Trv	20		
Période d'évaluation	Eve	25	Exe	30	Exe	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins principalement l'accent sur la langue cible.

La présence aux différentes activités d'enseignement est indispensable.

La matière est cumulative (tout, toujours)

La présence à toutes les évaluations est requise.

En cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du certificat médical le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

En cas d'absence non justifiée à l'évaluation de janvier et/ou à minimum une des parties de l'examen de juin, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement.

Comme déjà annoncé dans les modalités d'évaluation, aucune cote de TJ n'est reprises en compte lors de la session du Q3.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session (janvier ou juin), la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).